

République démocratique du Congo: développements actuels

Mise à jour

Peter K. Meyer

Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
CH-3001 Berne

Pour les colis:
Weyermannsstrasse 10
CH-3008 Berne

T ++41 31 370 75 75
F ++41 31 370 75 00

info@osar.ch
www.osar.ch


CCP 30-16741-4
Compte dons
CCP 30-1085-7

Berne, le 6 octobre 2011

A propos de l'auteur: Peter K. Meyer travaille de manière indépendante en qualité de trainer, de conseiller et d'expert dans les domaines de la démocratisation, de la gestion constructive des conflits et de la promotion de la paix.

Impressum

EDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-Mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP Dons: 10-10000-5


AUTEUR

Peter K. Meyer

LANGUES

Allemand, français

COPYRIGHT

© 2011  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne.
Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

Sommaire

1	Introduction	1
2	Situation politique	2
2.1	La fin de la dictature Mobutu et les guerres du Congo	2
2.2	Les élections de 2006 et l'espoir de stabilité	3
2.3	La crise politique avant les élections de 2011	4
3	Conditions de sécurité.....	6
3.1	Conditions générales de sécurité.....	6
3.2	Sécurité relative à Kinshasa et à l'Ouest	7
3.3	Violence persistante à l'Est du pays	7
4	Le système judiciaire.....	10
4.1	Le système judiciaire de RDC.....	10
4.2	L'impunité permanente	12
5	Situation générale des droits de l'homme.....	14
5.1	Situation générale des droits de l'homme	14
5.2	Groupes de personnes menacées.....	14
6	Situation socio-économique.....	18
6.1	Situation socio-économique.....	18
6.2	Situation de détresse humanitaire permanente à l'Est	19
6.3	Soins médicaux.....	21
7	Annexe	22
7.1	Glossaire	22
7.2	Carte politique de RDC	24
7.3	Répartition des personnes déplacées en RDC	25

1 Introduction

L'analyse suivante porte avant tout sur les développements observés entre octobre 2007 et juillet 2011 dans la République démocratique du Congo (RDC) toujours accablée de violence. Elle se rattache à la dernière mise à jour de septembre 2007.

La RDC a connu ces dernières décennies une histoire turbulente. Après des années de déclin économique et de démantèlement du service public sous le dictateur Mobutu Sese Seko, deux guerres avec ingérence de différentes unités militaires étrangères et des luttes intestines pour le pouvoir politique, les premières élections libres de RDC depuis 1965 ont finalement eu lieu en juillet 2006. Beaucoup ont vu dans ces élections présidentielles et parlementaires un signe positif pour l'avenir du pays. Mais entre-temps, cet espoir s'est envolé, de même que la popularité du Président Joseph Kabila et de son gouvernement. Car les conditions de vie de la majorité de la population ne se sont guère améliorées, la corruption gangrène toujours le pays et violence politique est quotidienne. En prévision des élections de fin novembre 2011, le gouvernement s'efforce de regagner sa popularité; il n'hésite pas à recourir à des tactiques d'intimidation de l'opposition politique et des médias critiques.

Ces dernières années, on relève surtout à l'Ouest du pays une amélioration des conditions générales de sécurité, même si l'approche des élections de 2011 entraîne à nouveau, par endroits, une aggravation de la situation. A l'Est, la situation reste marquée par une extrême insécurité et par une violence difficilement concevable. La population civile en particulier souffre beaucoup des affrontements persistants entre des milices rivales et les troupes gouvernementales congolaises. Des organisations de défense des droits de l'homme signalent des cas d'exécutions sommaires, de viol, de mutilation, de torture, de violence contre les femmes et les enfants, ainsi que des recrutements forcés d'adultes et d'enfants. Tous les protagonistes du conflit se rendent coupables de ces graves violations des droits de l'homme, généralement dans une totale impunité. L'incapacité à poursuivre en justice les responsables de ces crimes a grandement contribué à instaurer une culture d'impunité en République démocratique du Congo, à alimenter les cycles de la violence et à saper encore davantage la confiance en la justice.

Les hostilités persistantes à l'Est du pays ont aussi provoqué des mouvements de fuite massifs, de sorte qu'on dénombre aujourd'hui encore plus de 1,7 million de personnes déplacées (*Internally Displaced Persons, IDPs*) en RDC. Le conflit, la violence, les expulsions, la faim et les maladies contagieuses causent chaque mois 45'000 décès, dont la moitié sont des enfants. Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que la situation en RDC soit toujours considérée comme l'une des crises humanitaires les plus graves au monde.

2 Situation politique

2.1 La fin de la dictature Mobutu et les guerres du Congo

L'histoire récente de la République démocratique du Congo (RDC) est marquée par de nombreuses turbulences. Après des décennies de déclin économique et de démantèlement du service public¹ sous le dictateur Mobutu Sese Seko, celui-ci a finalement été écarté du pouvoir en mai 1997 par les troupes de l'*Alliances des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL)*, avec le soutien du Rwanda. Laurent-Désiré Kabila, le chef de l'*AFDL*, s'est autoproclamé président par décret. Il avait promis l'unité nationale et la reconstruction. Lors de son entrée à Kinshasa, Kabila a été accueilli festivement en tant que sauveur et libérateur. Mais sa politique répressive, dilettante et corrompue a vite eu raison de sa popularité.²

Quelques mois à peine après la reprise du pouvoir par Kabila, de nouvelles rébellions ont éclaté à l'Est du pays; à partir d'août 1998, elles ont gagné du terrain et été à l'origine de la deuxième guerre du Congo.³ A peine Kabila avait-il exigé le retrait des troupes rwandaises que des organisations de rebelles congolais soutenues par le Rwanda ont à nouveau marché en direction de l'Ouest. L'intervention de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe aux côtés de Kabila a évité un nouveau coup d'Etat et marqué le début d'une longue guerre de tranchées. Au terme de laborieuses négociations, un accord de cessez-le-feu⁴ a été conclu à Lusaka en juillet 1999, mais il a été largement ignoré et finalement résilié par le gouvernement en août 2000.⁵ La *Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC)* tardait à se constituer.⁶ Il a fallu le meurtre de Laurent-Désiré Kabila en janvier 2001 par un membre de sa garde personnelle pour réactiver les efforts de paix.⁷

Quelques semaines plus tard, Joseph Kabila a été assermenté en tant que nouveau président. Contrairement à son père, il a rapidement entrepris des efforts de réconciliation; il a formé un gouvernement transitoire et organisé des élections démocratiques. Joseph Kabila a aussi collaboré étroitement avec la communauté internatio-

¹ Concernant le déclin économique de la RDC sous la dictature Mobutu, voir: Tony Gambino, Democratic Republic of the Congo, World Development Report 2011 – Background Case Study, 2 mars 2011: [www.wdr2011.worldbank.org/sites/default/files/pdfs/WDR_2011_Case_Study_DRC.pdf](http://wdr2011.worldbank.org/sites/default/files/pdfs/WDR_2011_Case_Study_DRC.pdf).

² Cf.: The New York Times, U.N. Says Congo Blocks Investigation of Reported Massacres, 2 juillet 1997: www.nytimes.com/1997/07/02/world/un-says-congo-blocks-investigation-of-reported-massacres.html; The New York Times, Kabila Bans Party Activity In Kinshasa, 27 mai 1997: www.nytimes.com/1997/05/27/world/kabila-bans-party-activity-in-kinshasa.html.

³ IRIN News, DRC: Fighting in east as army vows to topple Kabila, 3 août 1998: <http://reliefweb.int/node/38388>.

⁴ Sur l'accord de cessez-le-feu cf.: www.iss.co.za/af/profiles/drcongo/cdreader/bin/2lusaka.pdf.

⁵ BBC News, Kabila rejects Lusaka accords, 23 août 2000: <http://cdnedge.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/892679.stm>.

⁶ La formation de la MONUC a été décidée avec la Résolution 1279 du 30 novembre 1999. En février 2000, la MONUC a reçu, avec la Résolution 1291, l'ordre de recourir à la violence selon le chapitre 7 de la Charte des Nations unies et son effectif a été porté à 5537 hommes, dont 3400 unités de combat. Les observateurs militaires prévus dans l'accord de Lusaka n'étaient même pas encore arrivés dans le pays. La Résolution 1279: [www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1279\(1999\)](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1279(1999)), la Résolution 1291: [www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1291\(2000\)](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1291(2000)).

⁷ IRIN News, In-depth: The death of Laurent Desire Kabila, 26 janvier 2001: www.irinnews.org/InDepthMain.aspx?InDepthId=57&ReportId=72398.

nale et a officiellement approuvé l'intervention des troupes de maintien de la paix de l'ONU.⁸ Fin 2002, après une série de négociations de paix, les unités militaires étrangères se sont retirées du Congo. Grâce aux efforts de démobilisation et à une meilleure collaboration avec le Rwanda, les conditions de sécurité se sont aussi améliorées.⁹ Dans le cadre du dialogue intra congolais, les parties adverses ont convenu en décembre 2002 de former un gouvernement transitoire sous la présidence de Kabila et de quatre vice-présidents.¹⁰ Une Constitution transitoire a été présentée en mars 2003, Kabila a été assermenté en tant que président par intérim en avril et les quatre vice-présidents ont été désignés en juillet.¹¹ En mai 2005, le Parlement de transition a donné son aval à une nouvelle ébauche de Constitution qui a été acceptée par 84,3 % des électeurs en décembre 2005.¹² La nouvelle Constitution est entrée en vigueur le 18 février 2006.¹³

2.2 Les élections de 2006 et l'espoir de stabilité

Les élections présidentielles et parlementaires générales du 30 juillet 2006 ont été les premières élections libres en RDC depuis 1965. Plusieurs dizaines de personnes se sont portées candidates à la présidence et plus de 60 partis ont présenté au total près de 10'000 candidats pour les 500 sièges au Parlement. Les défis logistiques étaient immenses.¹⁴ La période précédant les élections a été entachée de violences, d'arrestations arbitraires et de campagnes de dénigrement de la presse.¹⁵ La communauté internationale a assuré un soutien logistique, financier et technique aux élections du 30 juillet 2006¹⁶ qui, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, se sont déroulées dans l'ensemble de façon pacifique.¹⁷

⁸ Tony Gambino, Democratic Republic of the Congo, World Development Report 2011 – Background Case Study, 2 mars 2011, p. 5.

⁹ Les efforts déployés avec le soutien de la MONUC pour la démobilisation des unités armées ont permis d'obtenir quelques succès à l'efficacité limitée. Les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées dans le Kivu, suite à la décision prise en septembre 2004 d'introduire le mécanisme conjoint de vérification pour le traitement des problèmes opposant le Rwanda et la République démocratique du Congo. IRIN News, DRC-RWANDA: Kigali, Kinshasa agree to border verification mechanism, 23 septembre 2004: www.irinnews.org/report.asp?ReportID=43322.

¹⁰ L'*Accord global et inclusif* peut être téléchargé sur: www.congonline.com/DI/documents/Accord_global_et_inclusif_de_Pretoria_17122002_signed.htm.

¹¹ Congressional Research Service, Democratic Republic of Congo: Background and Current Developments, 29 avril 2011, p. 2 s.: <http://opencrs.com/document/R40108/2011-04-29/download/1005/>.

¹² A propos du référendum constitutionnel, voir le rapport final de la mission d'observation des élections de l'Electoral Institute for the Sustainability of Democracy in Africa: www.eisa.org.za/PDF/drc05omr.pdf.

¹³ La nouvelle Constitution définit la RDC comme un Etat de droit laïc, démocratique, doté d'un système gouvernemental semi-présidentiel. Le Président est directement élu par le peuple. Son mandat peut être renouvelé une fois. C'est lui qui nomme le Premier ministre et le Cabinet qui doit toutefois rendre des comptes au groupe majoritaire au Parlement. Le contenu exact de la Constitution de 2006 peut être téléchargé sur: http://fr.wikisource.org/wiki/Constitution_de_la_R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo.

¹⁴ Voir le rapport final de la mission d'observation des élections de l'Electoral Institute for the Sustainability of Democracy in Africa, p. 25.

¹⁵ Concernant la période qui a précédé les élections, voir le rapport final de la mission d'observation des élections de l'Electoral Institute for the Sustainability of Democracy in Africa, p. 30 ss.

¹⁶ Concernant l'EUFOR RD Congo, voir: <http://consilium.europa.eu/eeas/security-defence/eu-operations/completed-eu-operations/eufor-rd-congo.aspx?lang=en>.

¹⁷ A l'exception des affrontements qui ont opposé les partisans de Jean-Pierre Bemba et ceux de Joseph Kabila après chaque tour de scrutin. International Crisis Group (ICG), Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 1: www.humansecuritygateway.com/documents/ICG_LeDilemmeElectoral.pdf.

Joseph Kabila et son parti ont remporté la majorité des voix au premier tour. Comme aucun des candidats n'avait obtenu la majorité absolue, un scrutin de ballottage a eu lieu le 29 octobre. Kabila l'a largement emporté.¹⁸ En décembre 2006, il a prêté serment devant la Cour suprême. Les trois ans de gouvernement transitoire se sont achevés avec les élections, dans l'ensemble libres et loyales, suivies par l'investiture de Kabila.¹⁹ L'ancien chef des rebelles et candidat battu dans le scrutin de ballottage Jean-Pierre Bemba a d'abord contesté sa défaite, avant de se résoudre à passer dans l'opposition politique. L'exil de Bemba²⁰ et surtout son transfert à La Haye²¹ ont débarrassé Kabila de son contradicteur le plus virulent. Privée de son leader charismatique, l'opposition politique n'a plus fait que de la figuration au Parlement.²²

Beaucoup ont vu dans le bon déroulement des élections présidentielles et parlementaires de 2006 un signe positif pour l'avenir du pays. Mais entre-temps, les espoirs se sont effondrés. Les conditions de vie d'une large frange de la population ne se sont guère améliorées, le pays reste gangrené par la corruption et la violence politique est quotidienne.²³ A ce jour, le Président Kabila n'a pas encore réussi à tenir sa promesse de libérer les provinces de l'Est. Depuis quelques années, des échanges de coups de feu entre les milices rivales et les troupes gouvernementales congolaises terrorisent sans cesse la population civile dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.²⁴ Dans ces circonstances, Joseph Kabila et son gouvernement ont connu ces dernières années une forte baisse de popularité.

2.3 La crise politique avant les élections de 2011

Les élections étant prévues pour la fin novembre 2011, le gouvernement s'évertue depuis le début 2011 à regagner sa popularité. Il redouble à nouveau d'efforts pour libérer l'Est en intégrant des milices aux *Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC)* et tente des procès contre des membres des FARDC coupables de viols systématiques et d'autres violations des droits humains.²⁵ Le gouvernement investit en outre dans de grands projets d'infrastructure tels que la construction et le renouvellement des routes de Kinshasa pour amener la population

¹⁸ Joseph Kabila doit principalement sa victoire aux provinces de l'Est où il a obtenu de très bons résultats. Les résultats officiels des élections en RDC figurent sur le site de l'Electoral Institute for the Sustainability of Democracy in Africa: www.eisa.org.za/WEP/drcelectarchive.htm.

¹⁹ Concernant les élections 2006, voir aussi le rapport final de la mission d'observation des élections de l'UE au Congo: www.moeurdcongo.org/files/MOE%20RDC%202006%20-%20Rapport%20Final.pdf.

²⁰ Après des affrontements répétés entre la milice de Bemba et la garde présidentielle de Kabila en plein Kinshasa, le chef d'opposition Bemba a dû s'exiler au Portugal en mars 2007. Reuters, Bemba to go to Portugal but no exile deal: diplomat, 30 mars 2007: www.reuters.com/article/2007/03/30/us-congo-democratic-bemba-idUSL3034610120070330.

²¹ En mai 2008, Jean-Pierre Bemba a été intercepté en Belgique sur la base d'un mandat d'arrêt international de la Cour pénale internationale (CPI) et déféré à La Haye en juillet. Il est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité perpétrés en 2002 et en 2003 en République Centraire Africaine. Le site tenu par l'Open Society Institute fournit des informations de fond sur les crimes de Bemba et suit de près le déroulement du procès: www.bembatrial.org/.

²² Jean-Pierre Bemba n'était pas seulement le leader charismatique du MLC, le plus grand parti d'opposition à siéger au Parlement, mais aussi le leader de la plateforme d'opposition *Union Nationale (UN)*.

²³ Council on Foreign Relations, Crisis in the Congo, mai 2011, p. 1: http://i.cfr.org/content/publications/attachments/CPA_contingencymemo_11.pdf.

²⁴ ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 3.

²⁵ Loc. cit., 5 mai 2011, p. 4.

à réélire Kabila et son parti. Sur le plan politique aussi, le président s'efforce d'asseoir son pouvoir. Fondée en mars, l'alliance *Majorité Présidentielle (MP)* est soumise au contrôle absolu de Kabila et de son parti, le *Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD)*.²⁶

Kabila a en outre tenté de renforcer sa position et celle de son parti par une modification de la Constitution et une révision de la loi électorale. La modification de la Constitution, qui porte notamment sur la procédure de l'élection présidentielle, lui est clairement favorable.²⁷ S'il a réussi à imposer ses vues sur ce point, le parti gouvernemental a eu moins de succès avec la réforme du code électorale. Il a notamment échoué dans sa tentative de transformer le système proportionnel en un système majoritaire, ce qui aurait présenté pour lui un gros avantage pour les élections parlementaires.²⁸ Par ailleurs, le parti gouvernemental ne recule devant aucune tactique d'intimidation de l'opposition politique et les forces de sécurité n'hésitent pas à s'en prendre à des politiciens de l'opposition ou à des journalistes.²⁹

Tandis que Kabila renforce sa position, l'opposition tente de se regrouper. Comme mentionné ci-dessus, le *Mouvement de Libération du Congo (MLC)*, qui a remporté un succès d'estime lors des élections de 2006, ne s'est pas remis de l'exclusion de son leader charismatique; il est considéré comme déclinant.³⁰ Le *Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD)*, également représenté dans le gouvernement transitoire, a essuyé une cuisante défaite lors des élections de 2006 et ne s'en est pas relevé.³¹ L'opposition politique est désormais dirigée par l'*Union pour la Nation Congolaise (UNC)*³² de Vital Kamerhe et par l'*Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS)*³³ de l'opposant historique Etienne Tshisekedi. Même si elle est consciente qu'il serait nécessaire d'opposer un front uni pour pouvoir exister contre Kabila et sa MP, l'opposition n'a pas encore réussi à s'y résoudre.³⁴

²⁶ La MP succède à l'*Alliance pour la Majorité Présidentielle (AMP)*. Fondée après les élections de 2006 et forte de 34 partis, celle-ci soutenait Kabila et son gouvernement. Alors que l'AMP était une alliance de partis égaux, la MP est clairement subordonnée au PPRD et à Kabila. ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 6.

²⁷ Alors que la procédure électorale prévoyait jusqu'à présent une élection à la majorité absolue et en deux tours, le changement de Constitution adopté en janvier 2011 par la majorité du Parlement a introduit la procédure en un seul scrutin avec élection à la majorité relative. L'opposition a décidé de boycotter le vote et accusé le gouvernement d'acheter les voix de certains Parlementaires. ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 1 s.

²⁸ ICG, DR Congo's Electoral Law for 2011: Choosing Continuity, 15 juillet 2011: www.crisisgroup.org/en/regions/africa/central-africa/dr-congo/drc-electoral-law-for-2011-choosing-continuity.aspx.

²⁹ Des preuves concrètes de ces tentatives d'intimidation ont été produites à Katanga, dans le Kivu et à Kinshasa. ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 5.

³⁰ Loc. cit.

³¹ Le RCD a été fondé en 1998, avec le soutien du Rwanda et de l'Angola, en tant que mouvement d'opposition armé à Laurent-Désiré Kabila. ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 25 s.

³² L'UNC est le plus jeune parti d'opposition de RDC. Elle a été créée le 19 juin 2010 par l'ancien président de l'Assemblée nationale et les anciens alliés de Joseph Kabila. Voir: ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 26 s.

³³ Fondée en 1982, encore sous Mobutu, par d'anciens compagnons d'armes du dictateur, l'UDPS a été le premier parti politique d'opposition au Congo. Etienne Tshisekedi a payé son opposition à Mobutu par une longue peine de prison et des années d'exil. Anéantie par les seigneurs de la guerre et leurs «partis», l'UDPS n'a participé ni au gouvernement transitoire, ni aux élections de 2006. Mais elle prendra part aux prochaines élections avec le très populaire Etienne Tshisekedi qui s'est déjà lancé dans la course à la présidence. Voir: ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 26.

³⁴ Loc. cit., p. 6 ss.

Contrairement aux élections de 2006 qui avaient été organisées sous l'égide de la communauté internationale et avec son soutien massif, les préparatifs des élections de 2011 sont placés sous la responsabilité des autorités congolaises. Des retards considérables ont été accumulés, de l'enregistrement des électeurs à la constitution de la nouvelle Commission électorale, en passant par la révision du code électoral. Ils remettent en question le bon déroulement des élections qui avaient déjà été repoussées au 28 novembre. Comme le mandat du Président Kabila s'achève le 5 décembre 2011, un nouveau report risque de créer un vide juridique dont personne ne peut prévoir les conséquences.³⁵ Des doutes ont par ailleurs été émis quant à l'indépendance de la nouvelle *Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)*³⁶ et à propos de l'efficacité d'autres mécanismes institutionnels tels que le *Conseil de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC)*, responsable de surveiller l'accès équitable des partis aux médias.³⁷ Sans mécanismes institutionnels fonctionnels, les élections de 2011 risquent de virer au fiasco et de ramener le pays à la dictature, conformément aux avertissements lancés par les évêques congolais au début de l'année.³⁸ Les élections de 2011 serviront d'aiguillage pour l'avenir du Congo et il est à espérer que, contrairement aux craintes exprimées, elles le réorienteront en direction d'un Etat de droit démocratique.

3 Conditions de sécurité

3.1 Conditions générales de sécurité

Les conditions générales de sécurité en République démocratique du Congo se sont améliorées à bien des endroits ces dernières années. Toutefois, à l'Est du pays, de fréquents conflits violents contribuent à l'instabilité de la situation. L'espoir d'un apaisement rapide du pays après les élections de 2006 a malheureusement été déçu et, à la veille des élections de 2011, les conditions de sécurité se sont aussi par endroit aggravées dans des régions jusqu'alors relativement stables.

³⁵ Loc. cit., p. 9 ss.

³⁶ Ainsi la CENI n'est plus composée que de sept membres, tous issus de la classe politique parlementaire, dont quatre sont issus de la majorité parlementaire et trois sont proches de l'opposition. La société civile a été exclue par la CENI. Les liens d'amitié étroits entre le pasteur Daniel Ngoy Mulunda Nyanga, Président de la CENI, et le Président Kabila nuisent aussi à la crédibilité de cette commission. ICG, Congo: Le Dilemme Électoral, 5 mai 2011, p. 12 s.

³⁷ L'institution officielle du CSAC ne date que de janvier 2011 et les membres du conseil ont été nommés en août par décret présidentiel. Cette violation de la procédure prévue par le législateur a entraîné des protestations massives de l'opposition. Comme son financement n'est en outre pas assuré, on ne peut guère partir du principe que ce conseil sera réellement en mesure d'accomplir son travail. Voir: La référence, Kabila recognize 15 members of the CSAC, 20 août 2011: www.lareference.cd/2011/08/kabila-recognize-15-members-of-the-csac.html; Le Phare, Congo-Kinshasa: Violation des textes – L'affaire CSAC bientôt en justice, 23 août 2011: <http://fr.allafrica.com/stories/201108240201.html>.

³⁸ Comité permanent de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), Année électorale: Que devons nous faire?, 25 février 2011, p. 2: www.cejp-rdc.org/.

3.2 Sécurité relative à Kinshasa et à l'Ouest

Les conditions de sécurité à Kinshasa et plus généralement à l'Ouest du pays se sont clairement stabilisées ces dernières années, malgré des affrontements sporadiques. Fin 2009, il y a eu par exemple de violents heurts entre les Enyele et les Munzaya pour des questions de territoire et de droit de pêche dans la Province de l'Equateur. Ces affrontements qui ont duré jusqu'à l'été 2010 ont fait au moins 100 morts et provoqué le déplacement de près de 200'000 personnes.³⁹ Même si la situation s'est stabilisée et qu'un processus de réconciliation est en cours, plus de 120'000 villageois étaient toujours réfugiés au Congo-Brazzaville fin 2010, car ils redoutaient d'autres attaques dans leurs régions d'origine.⁴⁰

En novembre 2010, un groupe armé inconnu a attaqué un poste des FARDC dans la Province de l'Equateur. Septante-deux hommes armés ont par ailleurs été arrêtés en janvier 2011; ils planifiaient apparemment un acte de sabotage dans la Province du Bas-Congo.⁴¹ Enfin, des affrontements armés ont éclaté à Kinshasa même, le 27 février 2011, lorsqu'un groupe de plus de cent hommes armés a pris d'assaut la résidence du président en plein jour.⁴² La RDC attribue ces attaques à l'ex-général Faustin Munene⁴³ exilé au Congo-Brazzaville et accuse le Congo-Brazzaville de constituer un repaire de l'opposition armée au régime Kabila.⁴⁴ Malgré ces événements isolés, les conditions de sécurité à l'Ouest sont aujourd'hui relativement stables et sous contrôle des forces de sécurité congolaises, ce qui est loin d'être le cas à l'Est du pays.

3.3 Violence persistante à l'Est du pays

Même si la situation s'est quelque peu stabilisée ces derniers mois, les dernières années ont été marquées par une extrême insécurité et une violence difficilement concevable dans la plupart des provinces de l'Est du pays. La province de Katanga constitue une exception positive. Voici quelques années, elle était encore le théâtre

³⁹ Internal Displacement Monitoring Centre, Democratic Republic of the Congo: IDPs pay an unacceptable price, 21 décembre 2010, p. 24: www.internal-displacement.org/.

⁴⁰ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA): Democratic Republic of the Congo: Insecurity and Displacement (as of 26 May 2011): http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/SS_2011_COD_0526_1.pdf.

⁴¹ ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 14 s.

⁴² Voir: Radio Okapi, Kinshasa: attaque de la résidence présidentielle, 27 février 2011: <http://radiookapi.net/actualite/2011/02/27/kinshasa-attaque-de-la-residence-presidentielle-6-morts-selon-l-mende/>; Le Potentiel: Tentative de coup d'Etat à Kinshasa, 28 février 2011: www.lepotentiel.com/afficher_article.php?id_article=107151&id_edition=7056.

⁴³ De 1997 à 1998, l'ex-général Faustin Munene a été vice-ministre dans le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila, puis officier des FARDC jusqu'en 2006. La RDC lui reproche d'avoir fondé, après sa démission de l'Armée de Résistance Populaire (ARP), une organisation de rebelles armés issue des FARDC pour renverser le gouvernement Kabila. En octobre 2010, Munene a fui au Congo-Brazzaville où il croupit en prison depuis janvier 2011. Il a été condamné en RDC par un tribunal militaire, mais le président du Congo-Brazzaville Denis Sassou Nguesso refuse de l'extrader. Voir: Kongo Times, RDC: Denis Sassou Nguesso refuse d'extrader le général Faustin MUNENE, 3 mars 2011: <http://afrique.kongotimes.info/afrique/afrique-centrale/congo/sassou-nguesso-refuse-extrader-faustin-munene.html>; Radio Okapi, Affaire des présumés infiltrés ex-Faz: la perpétuité pour le général Munene et 20 ans de prison pour 77 autres prévenus, 5 mars 2011: <http://radiookapi.net/actualite/2011/03/05/affaire-des-presumes-infiltrés-ex-faz-la-perpetuite-pour-le-general-munene-et-20-ans-de-prison-pour-77-autres-prevenus/>.

⁴⁴ ICG, Congo: Le Dilemme Electoral, 5 mai 2011, p. 15.

de confrontations brutales entre les FARDC et les milices Maï-Maï⁴⁵. Des milliers de personnes y avaient perdu la vie; des centaines de milliers d'autres avaient pris la fuite.⁴⁶ A l'exception de quelques incidents comme les hostilités de novembre 2010 entre les FARDC et une milice Maï-Maï, ainsi que l'attaque d'une troupe armée non identifiée à l'aéroport de Lumumbashi en février 2011, la situation à Katanga est restée étonnamment calme ces cinq dernières années.⁴⁷ Malgré cette relative stabilité, il ne faut pas perdre de vue que des groupes armés sont toujours actifs dans la province et peuvent à tout moment organiser des actions violentes ou être impliqués dans des hostilités par les FARDC.⁴⁸

Dans le Nord et le Sud-Kivu, les conditions de sécurité sont extrêmement explosives depuis des années. Les deux provinces disposent d'immenses richesses naturelles, mais comme bien souvent, il s'agit d'une malédiction plutôt que d'une bénédiction: comme les groupes armés se financent en grande partie par le trafic de ressources, ces richesses minières contribuent pour beaucoup à prolonger la guerre.⁴⁹ Il n'est donc pas étonnant que, malgré plusieurs programmes de démobilisation, beaucoup de groupes armés du Nord et du Sud-Kivu restent actifs, à l'instar du *Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP)* de Laurent Nkunda (un général ayant déserté les FARDC), au Nord-Kivu et des *Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR)* au Sud-Kivu. Plusieurs milices Maï-Maï sont par ailleurs toujours actives dans les deux Kivu.

Après des combats brutaux et plusieurs tentatives avortées de cessez-le-feu⁵⁰, le CNDP a fini par être formellement dissous au printemps 2009, suite à des négociations secrètes avec le Rwanda⁵¹ qui ont abouti à l'arrestation de Laurent Nkunda au Rwanda. Immédiatement après, les FARDC ont mené une offensive contre les FDLR

⁴⁵ En République démocratique du Congo, on qualifie de milices Maï-Maï les groupes armés dirigés par des seigneurs de la guerre, des chefs de tribu traditionnels, des chefs de village ou des combattants de la résistance mus par des motivations politiques. Ces milices sont actives surtout au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, mais aussi dans la Province du Katanga et dans la Province orientale. Stéphane Mantoux, 28 juin 2010: <http://historicoblog3.blogspot.com/2010/06/ne-reveillez-pas-leau-qui-dort-les-mai.html>.

⁴⁶ Les conditions de sécurité se sont stabilisées après une offensive militaire couronnée de succès contre une importante milice Maï-Maï au centre de la Province de Katanga et suite au stationnement de troupes de maintien de la paix de l'ONU. Internal Displacement Monitoring Centre, Democratic Republic of the Congo: IDPs pay an unacceptable price, 21 décembre 2010, p. 24 s.

⁴⁷ Concernant les combats de novembre, voir: Jambo News, RDC: cinq morts dans des affrontements au Katanga, 29 novembre 2010: www.jambonews.net/actualites/20101129-rdc-cinq-morts-dans-des-affrontements-au-katanga/; concernant l'attentat à l'aéroport de Lumumbashi, voir: Jeune Afrique, RDC: attaque de l'aéroport de Lubumbashi par un groupe rebelle non identifié, 4 février 2011: www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20110204124015/.

⁴⁸ En août 2011, les FARDC ont par exemple lancé une offensive contre la milice Maï Maï Yakutumba et se sont emparées de son fief Talama. Durant les mois précédents, une alliance de plusieurs milices, dont la Maï Maï Yakutumba, avait volé du bétail, racketté des gens et chassé les villageois. Radio Okapi, Katanga: Les FARDC reprennent la localité de Talama, bastion de la Maï Maï Yakutumba, 25 août 2011: <http://radiookapi.net/actualite/2011/08/25/katanga-les-fardc-reprennent-la-localite-de-talama-bastion-des-mai-mai-yakutumba/>.

⁴⁹ Concernant le rôle des richesses minières à l'Est du Congo, voir: International Alert, The Role of Natural Resources in Fuelling and Prolonging Crises in the Eastern DRC: www.international-alert.org/sites/default/files/publications/Natural_Resources_Jan_10.pdf.

⁵⁰ Par exemple l'accord de cessez-le-feu de Goma que le gouvernement a conclu en janvier 2008 avec 22 groupes armés actifs dans les deux Kivu. Mais dans la pratique, cet accord a échoué. Voir: African Press international, Peace agreement signed – But how long will it last?, 31 janvier 2008: <http://africanpress.wordpress.com/2008/01/31/peace-agreement-signed-but-how-long-will-it-last/>; Human Rights Watch, DR Congo Peace Accord Fails End Killing of Civilians, 17 juillet 2008: www.hrw.org/news/2008/07/17/dr-congo-peace-accord-fails-end-killing-civilians.

⁵¹ Concernant les négociations secrètes, voir: ICG, Pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda, 16 novembre 2010, p. 3 ss.: www.crisisgroup.org/.

au Nord-Kivu, en coordination avec des troupes rwandaises. Elles avaient intégré des combattants du CNDP. Au terme de cette offensive, les FARDC ont lancé, cette fois avec le soutien logistique de la MONUC, une autre opération de grande envergure contre les FDLR et les milices Maï-Maï dans les deux Kivu.⁵² Toutes les parties, y compris les FARDC, ont commis de graves violations des droits humains (tels que massacres et viols systématiques) au détriment de la population civile et provoqué des exodes massifs, ce qui a incité des organisations de défense des droits humains à exprimer de sérieuses réserves à l'égard de cette opération et de l'appui de la MONUC.⁵³ Malgré ces opérations militaires, la situation humanitaire ne s'est pas améliorée; la population civile s'est au contraire retrouvée prise entre les différents fronts et la dynamique de la violence s'est renforcée.⁵⁴ Aujourd'hui encore, les deux Kivu sont régulièrement le théâtre d'affrontements armés auxquels la population civile est souvent livrée sans protection.⁵⁵ En mai 2011, on enregistrait toujours dans les deux Kivu plus de 1,2 million de personnes déplacées qui avaient dû fuir les hostilités et les représailles des acteurs armés.⁵⁶

Dans la Province orientale, la population civile souffre également depuis des années du recours à la force massif des divers acteurs armés. Au cours des dernières décennies, le district d'Ituri à la frontière ougandaise a sans cesse été en proie à de violents conflits entre les communautés Hema et Lenda. Au tournant du millénaire, on a ainsi assisté à une escalade de violence qui a fait des dizaines de milliers de morts et des centaines de milliers de personnes déplacées.⁵⁷ Comme dans les deux Kivu, le conflit a été alimenté par les richesses minières, principalement l'or dans l'Ituri.⁵⁸ Depuis lors, divers programmes de démobilisation, les négociations fructueuses du gouvernement congolais avec des chefs de tribu locaux et le rapprochement entre la RDC et l'Angola ont continuellement amélioré les conditions de sécurité. Cependant, des acteurs armés comme le *Front de Résistance Patriotique d'Ituri (FRPI)*, le *Front Populaire pour la Justice au Congo (FPJC)* et d'autres milices locales sévissent toujours dans l'Ituri. Cela suscite régulièrement des affrontements armés, comme ceux qui ont opposé les FRPI et les FARDC en juin 2011.⁵⁹ Malgré

⁵² Internal Displacement Monitoring Centre, Democratic Republic of the Congo: IDPs pay an unacceptable price, 21 décembre 2010, p. 22.

⁵³ Human Rights Watch, Eastern DR Congo: Surge in Army Atrocities, 2 novembre 2009: www.hrw.org/news/2009/11/02/eastern-dr-congo-surge-army-atrocities. En 2010, la MONUC, puis la *Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO)* ont certes encore soutenu l'opération suivante portant le nom de code «Amani Leo», mais leur appui n'incluait plus les unités des FARDC à qui on reprochait de graves violations des droits de l'homme. ICG, Pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda, 16 novembre 2010, p. 12.

⁵⁴ ICG, Pas de stabilité au Kivu malgré le rapprochement avec le Rwanda, 16 novembre 2010, p. 6 ss.

⁵⁵ Par exemple fin août 2011: Radio Okapi, Sud-Kivu: des attaques attribuées aux FDLR et aux FARDC dans 5 territoires, 29 août 2011: http://radiookapi.net/actualite/2011/08/29/sud-kivu-des-attaques-attribuees-aux-fdlr-et-fardc-dans-5territoires/?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+radiookapi%2Factu+%28Radiookapi.net%29.

⁵⁶ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA): Democratic Republic of the Congo: Insecurity and Displacement (as of 26 May 2011).

⁵⁷ International Alert, Land, Power and Identity: Roots of violent conflict in Eastern DRC, p. 31 ss.: www.international-alert.org/sites/default/files/publications/201011LandPowerIdentity.pdf.

⁵⁸ International Alert, The Role of Natural Resources in Fueling and Prolonging Crises in the Eastern DRC.

⁵⁹ Radio Okapi, Ituri: les miliciens du FRPI et les FARDC s'affrontent vers la plaine semliki, 9 juin 2011: <http://radiookapi.net/actualite/2011/06/09/ituri-les-miliciens-du-frpi-et-les-fardc-s%E2%80%99affrontent-vers-la-plaine-semliki/>.

une amélioration des conditions de sécurité, plus de 130'000 personnes déplacées suite aux hostilités étaient encore enregistrées dans l'Ituri en mai 2011.⁶⁰

Dans le Bas-Uélé et surtout dans le Haut-Uélé, la population civile est livrée aux actions brutales de la *Lord's Resistance Army (LRA)* qui, après avoir été chassée d'Ouganda et, plus tard, du Soudan, opère depuis 2005 à partir du parc national de Garamba, au Nord-est de la RDC.⁶¹ Depuis l'été 2008, la LRA mène régulièrement des attaques d'une extrême brutalité contre la population civile dans les districts des Uélé.⁶² En décembre 2009, elle a par exemple massacré au moins 321 habitants de la région de Makombo au Nord-est du Congo. Deux cent cinquante autres personnes ont été enlevées, dont 80 enfants.⁶³ Depuis 2008, les attaques de la LRA ont coûté la vie à plusieurs milliers de personnes dans les districts des Uélé et en ont amené des centaines de milliers à prendre la fuite.⁶⁴ Aujourd'hui encore, la LRA attaque presque chaque jour des gens et des villages dans les districts des Uélé.⁶⁵ La moindre attaque de sa part provoque une onde de peur dans les villages de la région et des mouvements de population massifs. Entre janvier et août 2011, la LRA a ainsi mis en fuite 48'000 nouvelles personnes.⁶⁶ Au total, on enregistrerait en mai 2011 plus de 300'000 personnes déplacées dans les districts des Uélé, à cause des brutalités de la LRA.⁶⁷

4 Le système judiciaire

4.1 Le système judiciaire de RDC

Le système judiciaire de RDC se répartit, d'après la nouvelle Constitution de 2006, en trois juridictions indépendantes: la juridiction civile (droit civil et pénal), la juridiction administrative et la juridiction militaire avec un système de cours suprêmes.

⁶⁰ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA): Democratic Republic of the Congo: Insecurity and Displacement (as of 26 May 2011).

⁶¹ Fondée en 1987, la Lord's Resistance Army (LRA) est un groupe paramilitaire sous la direction de Joseph Kony qui a lutté au Nord de l'Ouganda contre le gouvernement Museveni et pour l'institution d'un Etat de Dieu. Sur les origines et l'idéologie de la LRA, voir: IRIN, Ouganda: Nature, structure and ideology of the LRA, 1^{er} janvier 2004: www.irinnews.org/InDepthMain.aspx?InDepthId=23&ReportId=65772.

⁶² La LRA massacre le plus souvent ses victimes à la machette ou à la hache; elle leur fracasse le crâne, viole des femmes, des hommes et des enfants, boute le feu aux champs et aux maisons et enlève surtout des femmes et des enfants pour en faire des esclaves sexuels ou des soldats. Human Rights Watch (HRW), DR Congo: LRA slaughters 620 in Christmas Massacres, 17 janvier 2009: www.hrw.org/en/news/2009/01/17/dr-congo-lra-slaughters-620-christmas-massacres.

⁶³ Spiegel Online, Massaker an Hunderten Menschen im Kongo aufgedeckt, 28 mars 2010: www.spiegel.de/politik/ausland/0,1518,686033,00.html.

⁶⁴ Oxfam (Joint NGO Briefing Paper), Ghosts of Christmas Past: Protecting Civilians from the LRA, 14 décembre 2010: www.oxfam.org/en/policy/ghosts-christmas-past.

⁶⁵ Rien qu'au cours du mois de juin 2011, les 53 attaques lancées par la LRA en RDC ont fait 26 morts; 23 personnes ont été enlevées lors de ces raids, dont dix d'enfants. UN News Service, Lord's Resistance Army killed dozens in DR Congo last month, UN reports, 6 juillet 2011: <http://reliefweb.int/node/424248>.

⁶⁶ Radio Okapi, Dungu: 48'000 nouveaux déplacés enregistrés depuis janvier: <http://radiookapi.net/actualite/2011/08/20/dungu-48-000-nouveaux-deplacés-enregistres-depuis-janvier/>.

⁶⁷ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA): Democratic Republic of the Congo: Insecurity and Displacement (as of 26 May 2011).

Mais malgré le soutien de la communauté internationale, ce nouveau système n'a pas encore été appliqué, de sorte qu'on continue de recourir à l'ancien.⁶⁸ Celui-ci ne connaît que deux juridictions: la juridiction civile pour les délits relevant du code civil et du code pénal et la juridiction militaire qui jouit d'un pouvoir étendu non seulement dans les cas impliquant des membres des FARDC et de la *Police Nationale Congolaise (PNC)*, mais aussi à l'égard des civils à qui on reproche un crime commis avec des «armes de guerre». La juridiction militaire a en outre le droit exclusif de juger les cas de génocide, de crime contre l'humanité et de crime de guerre. Quelques-uns de ces cas relèvent aussi de la compétence de la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, mais seulement pour les crimes commis après 2002.⁶⁹ Même si les autorités de RDC ont adopté ces dernières années plusieurs mesures isolées et limitées, on ne discerne toujours pas de volonté claire et systématique de s'atteler vraiment à la réforme pourtant nécessaire du système judiciaire.⁷⁰

Le système judiciaire de RDC souffre d'une faiblesse institutionnelle caractérisée par le faible nombre de juristes diplômés, par les bas salaires des fonctionnaires de justice, par une infrastructure insuffisante et un personnel démotivé. Les conditions de travail des magistrats sont précaires, il n'y a pas assez d'argent pour le matériel de bureau, pour les frais de transport liés aux enquêtes et pour le paiement des salaires déjà très modiques. Alors que la plupart des Etats investissent entre 2 et 6 % de leur budget dans la justice, la RDC n'a consacré en moyenne que 0,6 % de son budget à ce secteur entre 2004 et 2009.⁷¹ On ne peut pas parler d'une justice indépendante. En RDC, ceux qui tombent dans les filets de la justice ou qui sont arrêtés arbitrairement ne peuvent guère compter sur un procès loyal. Les juges et autres fonctionnaires de justice ne sont pas à l'abri de la corruption très répandue, notamment du fait de leurs bas salaires.⁷² C'est pourquoi les procès débouchent dans bien des cas sur le jugement souhaité par le parti le plus fort sur le plan financier. Souvent, leur issue dépend aussi des contacts dont dispose un parti au sein de l'armée et de la classe politique. Dans ces cas, il est dangereux pour les juges de rendre des jugements impartiaux.⁷³ Justement dans la juridiction militaire qui devrait répri-

⁶⁸ Concernant le soutien de l'UE à une réforme du secteur de la sécurité au succès très relatif, voir: Arnout Justaert und Stephan Keukeleire, *The EU's Security Sector Reform Policies in the Democratic Republic of Congo*, European Integration online Papers, Special Issue 1, Vol. 14 (2010): Art. 6: <https://lirias.kuleuven.be/bitstream/123456789/273881/1/EIP-Justaert.pdf>; Netherlands Institute for International Relations, Sylvie More und Megan Price, *The EU's Support to Security Sector Reform in the Democratic Republic of Congo: Perceptions from the Field in Spring 2010*, mai 2011: www.clingendael.nl/publications/2011/20110706_cru_publication_smore.pdf.

⁶⁹ Plusieurs procès se déroulent actuellement devant la CPI de La Haye, dont celui susmentionné de Jean-Pierre Bemba inculpé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre en République centrafricaine, celui de Thomas Lubanga Dyilo pour crimes de guerre à l'Est du Congo et celui de Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'Est du Congo. Des mandats d'arrêt ont en outre été délivrés contre Callixte Mbarushimana, actuellement détenu en France dans l'attente de son extradition, et contre Bosco Ntaganda qui séjourne toujours en RDC sans être inquiété. Voir à ce sujet le site de la CPI: www.icc-cpi.int/Menu/ICC/Situations+and+Cases/.

⁷⁰ En juin 2010, le Conseil de sécurité de l'ONU a par exemple appelé les autorités congolaises à élaborer un plan pluriannuel de réforme du système judiciaire. Un an plus tard, ce plan en est toujours à l'état d'ébauche au Ministère de la Justice. Concernant le système judiciaire de RDC voir: Amnesty International, *The time for justice is now: New strategy needed in the Democratic Republic of the Congo*, août 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4e4a430c2.html.

⁷¹ IRIN, *Analysis: Justice still remote for victims of atrocities in DRC*, 11 octobre 2010: www.irinnews.org/report.aspx?reportid=90736.

⁷² TAZ, *Kongos zahnlose Freiheitswächter*, 29 novembre 2006: www.kongo-kinshasa.de/taz/taz2006/taz_061129.php.

⁷³ Amnesty International, *Straffreiheit wegen maroder Justiz*, 10 août 2011: www.amnesty.ch/de/laender/afrika/demokr-rep-kongo/dok/2011/straffreiheit-wegen-maroder-justiz.

mer les crimes les plus graves, les officiers protègent leurs subordonnés et la hiérarchie couvre les hauts gradés des forces de sécurité.⁷⁴

Le système pénitentiaire de RDC est lui aussi dans un état lamentable. La plupart des prisons datent encore de l'époque coloniale belge et sont souvent surpeuplées.⁷⁵ Les conditions d'hygiène misérables, la malnutrition, les maladies, ainsi que la violence entre détenus, entraînent sans cesse des décès.⁷⁶ Il y a aussi de fréquentes évasions collectives, souvent suite à des révoltes de détenus, parfois aussi avec la complicité du personnel carcéral.⁷⁷

4.2 L'impunité permanente

Au vu de ces problèmes au sein du système judiciaire, il n'est pas étonnant qu'en RDC, la plupart des crimes restent impunis et que leurs auteurs soient souvent même récompensés, au lieu de devoir répondre de leurs actes. Précisément les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, perpétrés à grande échelle par tous les belligérants au Congo, sont à ce jour restés impunis dans la plupart des cas.⁷⁸ Aujourd'hui encore, il s'en commet quotidiennement à l'Est du Congo, même si le Président Kabila a publiquement déclaré que son gouvernement appliquerait une politique de la «tolérance zéro» pour ce genre de crimes.⁷⁹ Par ailleurs, le même Kabila a aussi laissé entendre publiquement qu'au Congo, la paix passe avant la justice. Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'Etat congolais n'ait jusqu'à présent pas vraiment traduit ces paroles par des actes.⁸⁰ Le *Rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires* déplore lui aussi la politique néfaste qui consiste à attribuer de hautes charges au sein de l'armée et du gouvernement à des chefs de groupe de rebelles, même quand ils sont accusés des crimes les plus graves.⁸¹ Le rapport publié le 1^{er} octobre 2010 par le *Bureau du Haut commissaire aux droits de l'homme (OHCHR)* sur les pires violations des droits de l'homme et du droit humanitaire international commises en RDC entre 1993 et 2003 fait clairement ressortir que le système judiciaire congolais, juridiction militaire incluse, n'est pas en mesure de combattre efficacement ces atrocités.⁸²

⁷⁴ Amnesty International, *The time for justice is now: New strategy needed in the Democratic Republic of the Congo*, août 2011, p. 3.

⁷⁵ Radio Netherlands Worldwide (RNW), *Congo: new prison, old problems*, 5 avril 2011: www.rnw.nl/international-justice/article/congo-new-prison-old-problems.

⁷⁶ Fin 2009, douze détenus de la prison de Goma sont par exemple morts de faim et de manque de soins médicaux en l'espace de seulement deux mois. La situation ne s'est améliorée que lorsque le CICR a pris en charge l'approvisionnement des détenus. Al Jazeera, *Death sentence in DR Congo prisons*, 22 janvier 2010: <http://english.aljazeera.net/focus/2010/01/201012142858471834.html>.

⁷⁷ A Gemena dans la Province de l'Equateur par exemple, quelque 200 détenus se sont évadés en novembre 2010. Newstime Africa, *Prisoners escape from jail in the Democratic Republic of Congo*, 19 novembre 2010: www.newstimeafrica.com/archives/14741.

⁷⁸ Human Rights Watch, *World Report 2011: Democratic Republic of Congo*, 24 janvier 2011, p. 103–110: www.hrw.org/en/reports/2011/01/24/world-report-2011.

⁷⁹ Tony Gambino, *Democratic Republic of the Congo*, World Development Report 2011 – Background Case Study, World Bank 2011, p. 7 s.

⁸⁰ The Guardian, *Congo conflict: «The Terminator» lives in luxury while peacekeepers look on*, 5 février 2010: www.guardian.co.uk/world/2010/feb/05/congo-child-soldiers-ntaganda-monuc.

⁸¹ UN Human Rights Council, *Democratic Republic of the Congo: UN expert expresses grave concern for civilian security*, 2 juin 2010: <http://reliefweb.int/node/356715>.

⁸² Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), *Report of the Mapping Exercise documenting the most serious violations of human rights and international humanitarian law committed within the territory of the Democratic Republic of the Congo between March 1993 and June 2003*, août 2010:

Même si on ne peut pas encore parler de renversement de tendance, il faut toutefois relever quelques évolutions positives dans ce domaine ces derniers mois. Depuis 2010, le gouvernement a traduit devant le tribunal militaire de plus en plus de soldats des FARDC accusés de violations des droits humains, et notamment de violence sexuelle, même si ces procès restent généralement cantonnés aux rangs les plus bas de la hiérarchie. A ce propos, il vaut cependant la peine de relever le cas du général Jérôme Kakwavu arrêté en avril 2010, suite aux protestations massives du Conseil de sécurité de l'ONU et des organisations de défense des droits humains et accusé de crimes de guerre tels que viol et torture.⁸³ Kakwavu est le premier général de l'histoire congolaise à avoir été arrêté et poursuivi en justice pour viol.⁸⁴ La réponse rapide des autorités aux incidents qui se sont produits le 1^{er} janvier 2011 au Sud-Kivu représente aussi un pas dans la bonne direction. Ce jour-là, un groupe de soldats des FARDC a envahi le village de Fizi et violé au moins 50 femmes, détruit des maisons et des magasins, arrêté et brutalisé plusieurs personnes. Ces faits ayant été rendus publics par l'ONU et par plusieurs ONG, la juridiction militaire a rapidement réagi, interrogé des témoins et entrepris des recherches qui ont permis d'arrêter le lieutenant-colonel Kibibi Mutware et dix de ses soldats. Le 21 février 2011, neuf des onze accusés ont été condamnés à des peines de 15 à 20 ans de prison pour crimes contre l'humanité.⁸⁵

Au vu des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont souffert d'une violence inimaginable en RDC au cours des deux dernières décennies, les évolutions positives susmentionnées méritent certes d'être saluées, mais ne représentent qu'une goutte d'eau dans la mer. Le refus de poursuivre les criminels en justice a largement contribué à ancrer au Congo une culture de l'impunité, à nourrir les cycles de violence et à ruiner davantage encore la confiance en la justice de la population congolaise.⁸⁶ C'est pourquoi il est primordial que le gouvernement congolais joigne enfin l'acte à la parole, entreprenne énergiquement les réformes nécessaires et applique réellement une politique de «tolérance zéro» vis-à-vis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.⁸⁷

www.ohchr.org/Documents/Countries/ZR/DRC_MAPPING_REPORT_FINAL_EN.pdf; Amnesty International, *The time for justice is now: New strategy needed in the Democratic Republic of the Congo*, août 2011, p. 13 s.

⁸³ Human Rights Watch, *World Report 2011: Democratic Republic of Congo*, 24 janvier 2011, p. 103–110.

⁸⁴ Le procès pour viol de deux femmes et d'une fille a été intenté le 25 mars 2011 devant la haute Cour militaire de Kinshasa. Radio Okapi, *Crime de guerre: le général Kakwavu comparait devant la haute cour militaire à Kinshasa*, 26 mars 2011: <http://radiookapi.net/actualite/2011/03/26/crime-de-guerre-le-general-kakwavu-comparait-devant-la-haute-cour-militaire-a-kinshasa/>.

⁸⁵ Amnesty International, *The time for justice is now: New strategy needed in the Democratic Republic of the Congo*, août 2011, p. 13.

⁸⁶ Loc. cit.

⁸⁷ Le gouvernement pourrait par exemple commencer par arrêter Bosco Ntaganda contre qui la CPI a émis un mandat d'arrêt et par le livrer à la CPI. Avant de se hisser au poste de chef d'état-major du CNDP, Bosco Ntaganda a fait partie de plusieurs milices qui ont entre-temps été intégrées aux FARDC. En 2009, il a été incorporé aux FARDC en tant que général, alors qu'il était déjà ouvertement recherché par la CPI depuis 2008. The Guardian, *Congo conflict: «The Terminator» lives in luxury while peacekeepers look on*, 5 février 2010.

5 Situation générale des droits humains

5.1 Situation générale des droits humains

La situation générale des droits de l'homme en RDC reste extrêmement préoccupante; elle ne s'est pas vraiment améliorée ces dernières années.⁸⁸ A l'Est, des milices et groupe de rebelles combattent toujours les troupes gouvernementales (FARDC) avec une dureté impitoyable et s'affrontent parfois aussi entre elles. Mais les FARDC elles-mêmes ne sont pas toujours très regardantes dans le choix de leurs moyens. Aucune des parties adverses ne se soucie par exemple de la population civile, malgré l'obligation faite aux belligérants par le droit international humanitaire. Les personnes déplacées sont celles qui souffrent le plus de l'état de non droit qui règne à l'Est du Congo. Toutes les parties adverses se rendent coupables de violations des droits humains, généralement dans une totale impunité.⁸⁹

Des organisations de défense des droits humains signalent ainsi des exécutions sommaires, des viols, des mutilations, des tortures, des actes de violence contre des femmes et des enfants et des recrutements forcés d'adultes et d'enfants commis aujourd'hui encore par les groupes de rebelles, les milices et même une partie des FARDC.⁹⁰ A l'Ouest, la situation des droits de l'homme est certes nettement plus stable qu'à l'Est, mais on observe aussi des évolutions inquiétantes. Avec la déception de plus en plus vive que suscite la politique du gouvernement Kabila et sa baisse de popularité avant les élections, le gouvernement mise davantage sur des mesures répressives à l'égard de l'opposition et de la presse indépendante.⁹¹

5.2 Groupes de personnes menacées

Voici les groupes de personnes qui figurent parmi les plus menacés de persécutions pertinentes en matière d'asile:

Les membres des groupes d'opposition politiques. La Constitution définit la RDC comme un Etat de droit démocratique; la loi relative au statut et aux droits de l'opposition accorde aux partis le droit de mener des activités politiques sans crainte ni représailles. Même si les partis politiques peuvent en général opérer en RDC, des militants politiques réels ou supposés sont sans cesse enlevés par des membres des services de sécurité, arrêtés sans accusation et souvent même torturés. De nombreux cas de ce genre ont été attestés dès 2008. Il a aussi été fait allusion à la

⁸⁸ Les membres du conseil des droits de l'homme de l'ONU ayant participé à l'Universal Periodic Review consacrée à la RDC ont ainsi exprimé à maintes reprises leurs réserves et leur inquiétude concernant la situation des droits de l'homme en RDC. Voir à ce sujet: UN Human Rights Council, Report of the Working Group on the Universal Periodic Review on the Democratic Republic of the Congo, 4 janvier 2010: www.unhcr.org/refworld/docid/4bdea1882.html.

⁸⁹ Human Rights Watch, World Report 2011: Democratic Republic of Congo, 24 janvier 2011, p. 103–110.

⁹⁰ UN Human Rights Council, Second Joint Report of Seven United Nations Experts on the Situation in the Democratic Republic of the Congo, 8 mars 2010.

⁹¹ UN Security Council, Democratic Republic of Congo: Report of the Secretary-General on the United Nations Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo, 8 octobre 2010: www.ecoi.net/file_upload/1226_1287563778_n1056165.pdf.

restriction croissante de la liberté démocratique après les élections 2006.⁹² Au vu des tactiques d'intimidation que le parti gouvernemental a appliquées contre l'opposition politique avant les élections de 2011, on ne saurait parler d'un revirement de tendance.⁹³ Des réunions politiques de l'UNC ont ainsi été interdites dans les deux Kivu, des membres de l'UDPS ont été arrêtés à Kinshasa avant une manifestation et des émissions de radio ont été interrompues dans le Kasaï occidental, alors qu'elles diffusaient des interviews de représentants de l'opposition politique.⁹⁴ En janvier 2011, le président du parti d'opposition *Démocratie Chrétienne*, Eugène Diomi Ndongala, a en outre été arrêté lors d'une visite d'amis du parti dans la Province du Bas-Congo.⁹⁵ Même si aucun leader de l'opposition civile n'a perdu la vie ces dernières années, plusieurs personnes se sont pourtant fait tirer dessus ou enlever par les forces de sécurité.⁹⁶

Les militants des droits humains. La situation est extrêmement difficile et très dangereuse en RDC pour les collaborateurs des ONG et les gens qui militent en faveur des droits humains. Les menaces de mort sont quotidiennes et parfois mises à exécution.⁹⁷ De nombreux défenseurs des droits humains ont par exemple été arrêtés, emprisonnés sans accusation, torturés et parfois même assassinés, le plus souvent par des membres des services de sécurité de l'Etat.⁹⁸ Le cas le plus connu ces dernières années est le meurtre de Floribert Chebeya en juin 2010, l'éminent ancien directeur de l'organisation non gouvernementale congolaise *Voix des Sans Voix*, qui s'était rendu à une convocation du général John Numbi Banza Tambo, chef de la police nationale.⁹⁹ Un an plus tard, cinq policiers ont été condamnés pour ce meurtre, mais le chef de la police nationale entre-temps suspendu de ses fonctions n'a pas été ennuyé, malgré des indices crédibles de son implication dans ce

⁹² HRW explique comment les successeurs de Kabila s'en sont pris à des opposants présumés dans la capitale Kinshasa et dans la Province du Bas-Congo, à l'aide des services de sécurité de l'Etat. La garde républicaine paramilitaire, une division secrète de la police du nom de «Simba» et les services secrets sont intervenus dans cette opération. Les forces de sécurité contrôlent de près les gens de la Province de l'Equateur, mais aussi les partisans présumés de l'ancien candidat à la présidence Jean-Pierre Bamba et les membres du Bundu Dia Kongo (BDK), un groupe politique-religieux qui se bat pour une plus grande autonomie de la Province du Bas-Congo et qui a gagné un bon nombre de voix lors des élections. Au moins 500 opposants présumés du gouvernement ont été assassinés ou exécutés sans procès. Human Rights Watch (HRW), *We Will Crush You: The Restriction of Political Space in the Democratic Republic of the Congo*, 25 novembre 2008: www.hrw.org/sites/default/files/reports/drc1108web.pdf.

⁹³ Institute for War and Peace Reporting, *Congolese Lawmakers Face Intimidation*, 2 juin 2010: www.unhcr.org/refworld/docid/4c0662f71a.html.

⁹⁴ ICG, *Congo: Le Dilemme Electoral*, 5 mai 2011, p. 5.

⁹⁵ Eugène Diomi Ndongala a été condamné le jour d'après à cinq mois d'emprisonnement. Même s'il a été acquitté par la Cour d'appel en février 2011, l'action a en tout cas produit l'effet d'intimidation voulu. Amnesty International, *Democratic Republic of the Congo: Human rights concerns in the run up to Presidential election campaigns*, 7 février 2011: www.amnesty.org/en/library/asset/AFR62/002/2011/en/904b41ab-29e5-4818-923b-bd8a91b0e6d2/afr620022011en.pdf.

⁹⁶ US Department of State, *Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010*, 8 avril 2011, p. 2 ss.: www.state.gov/documents/organization/160453.pdf.

⁹⁷ Voir par exemple à ce sujet la liste d'Amnesty International: Amnesty International, *Democratic Republic of the Congo: Human rights defenders under attack in the Democratic Republic of Congo*, 17 février 2010: www.unhcr.org/refworld/docid/4b7e69a02.html.

⁹⁸ Observatory for the Protection of Human Rights Defenders, *Annual Report 2010: Democratic Republic of Congo*, 13 septembre 2010, p. 33–43: www.fidh.org/IMG/pdf/2010/OBS2009UK-full.pdf.

⁹⁹ Floribert Chebeya a été accompagné au siège principal de la PNC par son collègue Fidele Bazana dont on n'a plus aucune trace. US Department of State, *Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010*, 8 avril 2011, p. 66 s.

crime.¹⁰⁰ Le gouvernement diffame par contre les militants qui défendent les droits humains plus souvent que les agents des puissances étrangères qui propagent des mensonges dans tout le pays.¹⁰¹

Les journalistes. La loi garantit la liberté d'expression et la liberté de la presse en RDC. Mais en réalité, ces droits sont de plus en plus limités par le gouvernement. Dans l'Indice 2010 de liberté de la presse dans le monde, la RDC occupe le 148^e rang sur 178 pays, avec une tendance à la baisse.¹⁰² Malgré la grande diversité de chaînes de radio et de télévision, ainsi que de journaux privés qu'on trouve à Kinshasa, les médias servent souvent les intérêts d'individus fortunés ou de représentants du gouvernement en échange d'argent ou d'autres privilèges. Cela s'explique par le manque de formation et les bas salaires.¹⁰³ Les journalistes d'investigation congolais qui découvrent des cas de corruption, qui critiquent des membres de l'armée ou du parti gouvernemental ou qui sont accusés de sympathiser avec l'opposition mènent une vie très dangereuse: menaces de mort anonymes, arrestations et procès sont leur lot quotidien.¹⁰⁴ Le gouvernement a en outre fermé ou suspendu des chaînes de radio et de télévision qui, comme Radio France Internationale (RFI), étaient en lien avec l'opposition ou relayaient ses activités.¹⁰⁵ Les évolutions observées avant les élections 2011 dénotent malheureusement une nouvelle augmentation des mesures de répression des forces de sécurité contre les journalistes.¹⁰⁶

Les individus recrutés de force et les victimes de traite. Le recrutement forcé d'hommes, de femmes et d'enfants par des acteurs armés reste une pratique courante. Les hommes sont le plus souvent recrutés pour des travaux forcés dans les mines ou comme porteurs, les femmes comme employées de maison et esclaves sexuelles, les enfants comme soldats et esclaves sexuels.¹⁰⁷ En RDC, des hommes, des femmes et des enfants réduits en servitude pour cause de dettes sont aussi exploités dans des mines ou forcés de se prostituer dans des maisons closes informelles. Des passeurs conduisent des femmes et des enfants en Angola, en Afrique du Sud, au Proche-Orient et en Europe où ils seront exploités en tant qu'ouvriers agricoles, employées de maisons ou prostitués. On a également eu connaissance de

¹⁰⁰ World Organization Against Torture, Democratic Republic of the Congo, Report of the mission of judicial observation of the trial of the alleged murderers of human rights defenders Floribert Chebeya and Fidèle Bazana, 24 juin 2011: www.omct.org/human-rights-defenders/reports-and-publications/congo-dem-republic/2011/06/d21312/.

¹⁰¹ Amnesty International, Democratic Republic of the Congo: Human rights concerns in the run up to Presidential election campaigns, 7 février 2011.

¹⁰² Reporters Without Borders, 2010 World Press Freedom Index, 20 octobre 2010: <http://en.rsf.org/press-freedom-index-2010,1034.html>.

¹⁰³ US Department of State, Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010, 8 avril 2011, p. 51.

¹⁰⁴ L'organisation congolaise de défense des droits de l'homme *Journaliste en Danger* a enregistré en 2010 87 cas de violations de la liberté de la presse dont le meurtre d'un journaliste, sept cas de mauvais traitements, incluant des tortures, 17 incarcérations et 14 entraves à la diffusion d'informations. L'organisation a constaté une détérioration par rapport à 2009. *Journaliste en Danger*, Rapport Annuel 2010: L'Etat de la liberté de presse en RD Congo, 10 décembre 2010: www.jed-afrique.org/fr/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=69&Itemid=52.

¹⁰⁵ US Department of State, Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010, 8 avril 2011, p. 52.

¹⁰⁶ Voir à ce sujet les appels presque quotidiens lancés ces derniers mois par *Journaliste en Danger*: www.jed-afrique.org/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=996&Itemid=9.

¹⁰⁷ US Department of State, Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010, 8 avril 2011, p. 84 s.

cas de femmes et de filles chinoises forcées de se prostituer dans un bar à karaoké de Kinshasa.¹⁰⁸

La problématique des enfants-soldats recrutés de force s'est un peu améliorée ces dernières années, notamment grâce à la démobilisation des anciens groupes de rebelles. Mais il reste encore plusieurs milliers de combattants de moins de 18 ans dans les rangs de toutes les formations armées, y compris l'armée nationale (FARDC) et de nouveaux enfants se font malheureusement encore recruter. Même si le gouvernement de RDC a commencé à s'atteler à ces problèmes, il ne manifeste pas une réelle volonté de prendre des mesures efficaces jusque dans ses propres rangs, c'est-à-dire en premier lieu au sein des FARDC.¹⁰⁹

Les femmes et les filles. La situation reste précaire pour les femmes et les filles à l'Est du pays, en particulier dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Dans les régions rurales, des hommes armés envahissent régulièrement des villages. Ils enlèvent des femmes et des filles qui sont ensuite atrocement violées dans des camps, souvent pendant des jours et des semaines, et blessées dans les parties génitales avec des objets.¹¹⁰ Comme elles doivent à tout moment s'attendre à être violées pendant les travaux aux champs, beaucoup de femmes et de filles n'osent pratiquement plus quitter leurs villages. La violence sexuelle est une arme de guerre utilisée par tous les acteurs armés en RDC, y compris contre les hommes.¹¹¹ Plusieurs rapports d'organisations de défense des droits humains, mais aussi de l'ONU, en arrivent à la conclusion qu'une partie considérable des attaques sont imputables aux FARDC.¹¹² A de rares exceptions près, les criminels s'en sortent impunis. La violence sexuelle est une pratique répandue dans l'ensemble du pays. Les acteurs armés, mais aussi les forces de police et même des civils, y recourent de plus en plus.¹¹³ Le nombre de cas de viols non recensés est très élevé, car les victimes se gênent, subissent une forte pression de la part de la société et craignent l'isolement social. La loi interdit certes le viol, mais, comme pour d'autres crimes, elle n'est guère appliquée. Aussi n'est-il pas étonnant que la plupart des victimes se taisent par manque de confiance dans le système judiciaire et par crainte de représailles.¹¹⁴

Les enfants/les enfants sorciers. En RDC, beaucoup d'enfants vivent dans des conditions d'extrême précarité et sont souvent victimes d'exploitation et de violence.

¹⁰⁸ US Department of State, Democratic Republic of the Congo: Trafficking in persons report, 14 juin 2010: www.ecoi.net/local_link/140574/255054_de.html.

¹⁰⁹ Loc. cit.

¹¹⁰ UN Human Rights Council, Second Joint Report of Seven United Nations Experts on the Situation in the Democratic Republic of the Congo, 8 mars 2010, p. 10 s.: www.unhcr.org/refworld/docid/4bc2ce662.html.

¹¹¹ International Alert, «War is not yet over»: Community Perceptions of Sexual Violence and its Underpinnings in Eastern DRC, novembre 2010: www.international-alert.org/sites/default/files/publications/1011WarIsNotYetOverEng.pdf.

¹¹² Human Rights Watch (HRW): Soldiers Who Rape, Commanders Who Condone, 17 juillet 2009: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/F3F89BF74F66ECD1C12575F500359385-Full_Report.pdf.

¹¹³ Voir à ce sujet le rapport suivant: UN Office of the High Commissioner for Human Rights, Report of the Panel on Remedies and Reparations for Victims of Sexual Violence in the Democratic Republic of Congo to the High Commissioner for Human Rights, 3 mars 2011: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/D5FDB2EDACC8B61985257848005C2F6B-Full_Report.pdf; UK Foreign and Commonwealth Office, Human Rights and Democracy: The 2010 Foreign & Commonwealth Office Report – Democratic Republic of the Congo, 31 mars 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4d99aa84c.html.

¹¹⁴ US Department of State, Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010, 8 avril 2011, p. 73 ss.

Selon les estimations de l'UNICEF, on dénombrait en 2009 quelque 8,4 millions d'enfants orphelins ou vivant dans le dénuement. A Kinshasa, le nombre d'enfants de la rue est estimé à plus de 20'000. Outre l'extrême précarité, beaucoup d'enfants de RDC sont aussi touchés par la violence, la prostitution et les recrutements forcés.¹¹⁵ La misère économique et sociale de RDC a provoqué un foisonnement de sectes et de prédicateurs autoproclamés coresponsables du fait que de plus en plus d'enfants sont gravement maltraités en tant «qu'enfants sorciers», forcés de passer aux «aveux» et parfois mis à mort. Les victimes de ces accusations sont surtout des enfants défavorisés: des enfants des rues, des orphelins ou des enfants handicapés. Le conflit a provoqué en RDC une forte augmentation des accusations de sorcelleries à l'encontre d'enfants.¹¹⁶

Les membres des minorités ethniques. Les relations entre les plus de 400 groupes ethniques de RDC ne sont pas toujours harmonieuses et il arrive sans cesse que des groupes ethniques spécifiques soient discriminés dans certaines villes et régions du pays.¹¹⁷ Il y a régulièrement des discours de haine, des incitations à la révolte et des actes de violence à connotation ségrégationniste, tels que les affrontements qui ont éclaté fin 2009 entre les Enyele et les Munzayas de la province de l'Equateur pour des questions de droits fonciers et de droits de pêche.¹¹⁸ Le conflit armé à l'Est du pays est étroitement lié à la question ethnique et entretient les persécutions des Tutsis et des Hutus en RDC. On dénombre en RDC entre 200'000 et 500'000 pygmées qui ne sont ni impliqués dans le processus politique, ni protégés par le gouvernement. Depuis des générations, les pygmées sont victimes de discrimination sociale et souvent aussi de travaux forcés pouvant aller jusqu'à l'esclavage.¹¹⁹

6 Situation socio-économique

6.1 Situation socio-économique

Après une période de relative stabilité au début de la phase postcoloniale, la RDC a connu à partir de 1974 un rapide déclin économique sous la dictature de Mobutu Sese Seko. Cette récession n'a pu être stoppée qu'après l'accession au pouvoir de Joseph Kabila en 2001 qui a marqué le début d'une lente reprise.¹²⁰ Malgré ses immenses richesses en ressources naturelles, le pays ne s'est toujours pas remis de l'effondrement économique des deux dernières décennies du XX^e siècle. En 2010, il

¹¹⁵ Loc. cit.

¹¹⁶ Voir à ce sujet l'étude détaillée du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés: UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Breaking the Spell: Responding to Witchcraft Accusations Against Children*, 17 janvier 2011: www.unhcr.org/refworld/docid/4d8879542.html.

¹¹⁷ US Department of State, *Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010*, 8 avril 2011, p. 81 s.

¹¹⁸ Internal Displacement Monitoring Centre, *Democratic Republic of the Congo: IDPs pay an unacceptable price*, 21 décembre 2010, p. 24.

¹¹⁹ US Department of State, *Democratic Republic of the Congo: Country Report on Human Rights Practices 2010*, 8 avril 2011, p. 82.

¹²⁰ Alors que la RDC présentait en 1975 un PIB de 343 dollars US par habitant, cette valeur a atteint en 2001 le niveau plancher de 81 dollars US. Voir à ce sujet: Tony Gambino, *Democratic Republic of the Congo*, *World Development Report 2011 – Background Case Study*, World Bank 2011, p. 2 s.

occupait l'avant-dernier rang des 169 pays classés par l'indice de développement humain.¹²¹

La forte augmentation des prix des matières premières sur le marché mondial, due notamment au grand intérêt de la Chine, a certes stimulé la croissance économique de la RDC ces dernières années.¹²² Hélas, l'énorme potentiel économique du pays qui se fonde surtout sur les matières premières ne sert toujours pas le bien-être de la population, mais plutôt l'enrichissement d'une petite élite politique et économique qui tire profit de la fragilité des structures étatiques actuelles et de la corruption des fonctionnaires. Ces deux éléments rendent possible la contrebande d'immenses quantités de ressources naturelles acheminées, illégalement bien sûr mais souvent avec la complicité et la protection de hauts gradés, de l'Est du Congo vers les pays alentour.¹²³

Le clientélisme qui régit les recrutements dans la fonction publique, le cruel manque de moyens des Universités et l'état de sous-développement de l'économie privée font que beaucoup d'étudiants diplômés ne trouvent pas d'emploi dans le secteur formel, même avec de bons certificats. A fortiori pas les personnes peu et pas qualifiées. Le secteur informel représente donc pour la majorité de la population congolaise la seule possibilité d'assurer leur subsistance.¹²⁴ Les régions rurales sont marquées par une économie de subsistance et, même dans les villes, beaucoup de personnes cultivent un lopin de terre pour nourrir leur famille, à cause du chômage très répandu et du coût élevé des denrées alimentaires.¹²⁵

6.2 Situation de détresse humanitaire permanente à l'Est

Si la situation humanitaire est certes difficile, mais relativement stable à l'Ouest du pays, elle reste dramatique à l'Est. Ainsi, l'une des plus graves crises humanitaires au monde sévit toujours en RDC. Comme indiqué précédemment, le contexte humanitaire est marqué par des actes de violence persistants, souvent systématiques, et par des violations des droits humains dont la population civile est la première victime, ainsi que par des conditions générales de sécurité imprévisibles. Autre élément préoccupant: l'augmentation de la violence sexuelle dont tous les belligérants se rendent coupables, y compris les forces de sécurité du gouvernement.¹²⁶ Cette situation est encore aggravée par l'effondrement de l'infrastructure publique en général et du système de santé en particulier dans une grande partie du pays, de sorte

¹²¹ Human Development index, Democratic Republic Congo, HDI 2010: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2010_EN_Table1_reprint.pdf.

¹²² AfDB, African Economic Outlook 2011: Democratic Republic of Congo 2011, p. 3 ss.: www.africaneconomicoutlook.org.

¹²³ International Alert, The Role of Natural Resources in Fuelling and Prolonging Crises in the Eastern DRC.

¹²⁴ Selon des estimations récentes, le chômage touche 90 % de la population apte au travail de RDC et le secteur informel représente plus de 80 % de la performance économique du pays. African Bulletin, DRC: The Origins of the informal sector, 18 août 2010: www.african-bulletin.com/news/525-drc-the-origins-of-the-informal-sector-.html.

¹²⁵ World Food Programme (WFP), Executive Brief of Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis: 2007–2008, 26 août 2008: <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp186366.pdf>.

¹²⁶ Voir à ce sujet: International Alert, «War is not yet over»: Community Perceptions of Sexual Violence and its Underpinnings in Eastern DRC, novembre 2010; sur les viols d'hommes, voir par exemple: The Guardian, The Rape of Men, 19 juillet 2011: www.guardian.co.uk/society/2011/jul/17/the-rape-of-men.

qu'un décès sur deux est dû à l'impureté de l'eau potable, au manque de vaccins, à la malaria ou à la diarrhée. Selon une étude, 5,4 millions de personnes sont mortes des suites de la première guerre du Congo de 1998, durant les dix ans qui ont suivi la fin des hostilités. D'après la même étude, les conséquences du conflit, de la violence, des expulsions, de la faim et des maladies incurables provoquent chaque mois 45'000 décès en RDC, dont la moitié sont des enfants.¹²⁷

Les personnes déplacées sont celles qui souffrent le plus de la crise humanitaire. En mai 2011, on en dénombrait encore 1,7 million. Dans la Province Orientale, 300'000 personnes déplacées sont actuellement enregistrées dans les districts des Uélé et d'Ituri. Dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, les gens se retrouvent régulièrement pris entre les fronts des milices armées et des FARDC. Les attaques continuelles contre la population civile entraînent des expulsions en série et des mouvements de va-et-vient, de sorte qu'il est difficile pour les autorités de procéder à un recensement exact. Mais la situation est particulièrement dramatique dans ces deux régions qui abritent à elles seules plus de 1,2 million de personnes déplacées sur les 1,7 million dénombrées en tout.¹²⁸ Malgré une légère amélioration de la situation au cours des derniers mois, le nombre de personnes déplacées à l'Est du Congo n'a pratiquement pas baissé. La malnutrition aiguë est très répandue en RDC et touche spécialement les personnes déplacées.¹²⁹

Sur le plan humanitaire, la situation reste difficile: l'accès limité, le mauvais état des routes et les conditions de sécurité instables entravent l'aide, quand ils ne la rendent pas complètement impossible. Malgré une amélioration partielle, de nombreuses zones à l'intérieur du pays restent inaccessibles pour l'aide humanitaire. Les conditions de sécurité, mais aussi les immenses distances et l'absence de transports publics compliquent le travail des organisations internationales. Les organisations d'entraide sont de temps en temps forcées de se retirer de certaines régions du projet à cause d'un regain de violence. Régulièrement, des rapports font état d'attaques dirigées contre des acteurs humanitaires, de véhicules confisqués et d'entraves par des péages illégaux.¹³⁰

¹²⁷ L'étude de l'International Rescue Committee est la première à avoir tenté de recenser systématiquement les conséquences effroyables du conflit sur le taux de mortalité de la population civile. L'étude a suscité quelques controverses, justement en ce qui concerne la base de calcul, mais elle montre sous un nouveau jour la gravité du conflit en RDC. International Rescue Committee (IRC), Mortality in the DR Congo, 22 janvier 2008: www.theirc.org/resources/2007/2006-7_congomortalitysurvey.pdf.

¹²⁸ UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Democratic Republic of the Congo: Insecurity and Displacement (as of 26 May 2011).

¹²⁹ Health and Nutrition Tracking System, Democratic Republic of Congo: Analysis March 2011, 2 mars 2011: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Full_Report_282.pdf.

¹³⁰ Rien que dans le Nord-Kivu, plus de 120 incidents dirigés contre des acteurs humanitaires ont été signalés entre janvier et début décembre 2010. UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Province du Nord-Kivu: Incidents sécuritaires contre les humanitaires – Début janvier au 09 Décembre 2010, 10 décembre 2010: <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/6AE86677CAAD21B0852577F900536D29-map.pdf>. Pas moins de 57 nouveaux incidents sont encore venus s'ajouter à la liste au cours du premier semestre 2011, preuve supplémentaire que les conditions de sécurité au Nord-Kivu ne se sont pas fondamentalement améliorées. UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Province du Nord-Kivu: Incidents sécuritaires contre les humanitaires – Début janvier au 30 juin 2011, 4 juillet 2011: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/map_537.pdf. Au total, 35 attentats dirigés contre des acteurs humanitaires ont été signalés au Sud-Kivu entre janvier et juin 2011. UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Sud-Kivu: Incidents sécuritaires contre les humanitaires: Janvier – Juin 2011, 12 juillet 2011: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/map_508.pdf. Voir aussi l'analyse détaillée des incidents enregistrés au Nord-Kivu en 2008 et 2009: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), Security Incidents Against Humanitarian Workers, North Kivu January 2008 – June

6.3 Soins médicaux

Après des décennies de déclin de l'infrastructure publique, les soins médicaux en RDC sont très limités et souvent même inexistantes. Cette situation est due à la taille du pays et au conflit qui persiste dans de nombreuses régions. Dans les villes d'une certaine importance, les malades peuvent avoir accès à des soins médicaux, mais à condition de pouvoir les payer. Dans les régions rurales, ils atteignent souvent trop tard les hôpitaux et centres sanitaire. Et même s'ils y parviennent à temps, les médicaments sont rares, même les plus banals, et totalement hors de prix pour la population.¹³¹ Dès lors, rien d'étonnant à ce que la RDC connaisse régulièrement des épidémies échappant au contrôle des services sanitaires.¹³²

En raison du piètre état de l'infrastructure publique, la plupart des services sociaux de RDC sont dispensés par les Eglises, les organisations non gouvernementales locales et leurs partenaires étrangers. Mais leur portée est très limitée et seule une minorité en profite. Pour les personnes handicapées, il existe une certaine infrastructure uniquement dans les grandes villes, mais elle est généralement réservée aux familles qui peuvent en assumer le coût.¹³³ Les psychothérapies et traitements psychiatriques à la mode occidentale sont quasi inexistantes en RDC. Plusieurs organisations locales de femmes qui s'occupent surtout de personnes traumatisées par des viols, ainsi que des psychologues d'organisations internationales, proposent toutefois un encadrement psychosocial dans différentes parties du pays. En RDC, les personnes atteintes de maladies psychiques consultent généralement des guérisseurs traditionnels ou des groupes de prière et, rarement, un psychiatre. Les médicaments courants en Europe occidentale pour le traitement des souffrances psychiques sont presque introuvables et hors de prix en RDC. Etant donné qu'en RDC, les patients et leur famille doivent subvenir eux-mêmes aux coûts des médicaments, des traitements, de la nourriture, de la literie et de certaines prestations du personnel soignant, une hospitalisation n'entre pas en ligne de compte pour la grande majorité de la population.¹³⁴

2009, août 2009:
http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/9C12AE787F8D5B8C8525762D0073781A-Full_Report.pdf.

¹³¹ Concernant l'état du système sanitaire de RDC, voir: Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR: RD Congo: consultations en cardiologie et traitement du cancer, 22 décembre 2010: www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine/africa/congo-rd-kinshasa/rd-congo-consultations-en-cardiologie-et-traitement-du-cancer.

¹³² Comme par exemple l'épidémie de choléra qui a éclaté début juin 2011 dans les Départements de Bandundu et de l'Equateur à l'Ouest du pays, ainsi qu'à Kinshasa. A la mi-juillet 2011, elle avait touché 2627 personnes et coûté la vie à 177. UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), RD Congo – Epidémie de choléra (Situation au 25 juillet 2011), 25 juillet 2011: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/map_679.pdf.

¹³³ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, RD Congo: encadrement psycho-social et professionnel, 14 décembre 2010: www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine/africa/congo-rd-kinshasa/rd-congo-encadrement-psycho-social-et-professionnel.

¹³⁴ Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, RD Congo: Soins psychiatriques, 10 juin 2009: www.fluechtlingshilfe.ch/pays-d-origine/africa/congo-rd-kinshasa/rd-congo-soins-psychiatriques.

7 Annexe

7.1 Glossaire

AFDL	Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre; groupe de rebelles de Laurent Kabila qui a renversé le dictateur Mobutu Sese Seko durant la première guerre du Congo (1996–1997).
AMP	Alliance pour la Majorité Présidentielle; fondée en 2006 pour assurer le succès de Joseph Kabila lors des élections présidentielles; transformée en Majorité Présidentielle (MP) en 2011.
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple; mouvement politique, fondé par Laurent Nkunda en 2006.
CSAC	Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication; fondé en janvier 2011 pour garantir la neutralité et l'accès équitable aux médias dans la campagne électorale.
DTP	Dynamique Tshisekedi Président; alliance d'Etienne Tshisekedi, fondée en février 2011 pour rassembler l'opposition derrière sa candidature à la présidence.
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo; troupes gouvernementales de la RDC.
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda; groupe de rebelles, fondé en 2000 par plusieurs associations de rebelles hutues.
FPC	Front Patriotique Congolais; mouvement issu du CNDP, fondé en 2008 suite à l'accord de paix de Goma.
ICC	International Criminal Court (Cour pénale internationale)
IDPs	Internally Displaced Persons (personnes déplacées internes, PDI)
MLC	Mouvement de Libération du Congo
MLP	Mouvement Lumumbiste Progressiste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo; Ex-Mission de l'ONU en RDC (jusqu'en juin 2010).
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo; le 1 ^{er} juillet 2010, la MONUSCO a remplacé la MONUC sur la base de la Résolution 1925 du Conseil de sécurité de l'ONU.
MP	Majorité Présidentielle; nouvelle alliance fondée en mars 2011 par Joseph Kabila pour les élections 2011.
OHCHR	Office of the High Commissioner for Human Rights (Haut-Commissariat au droits de l'homme)

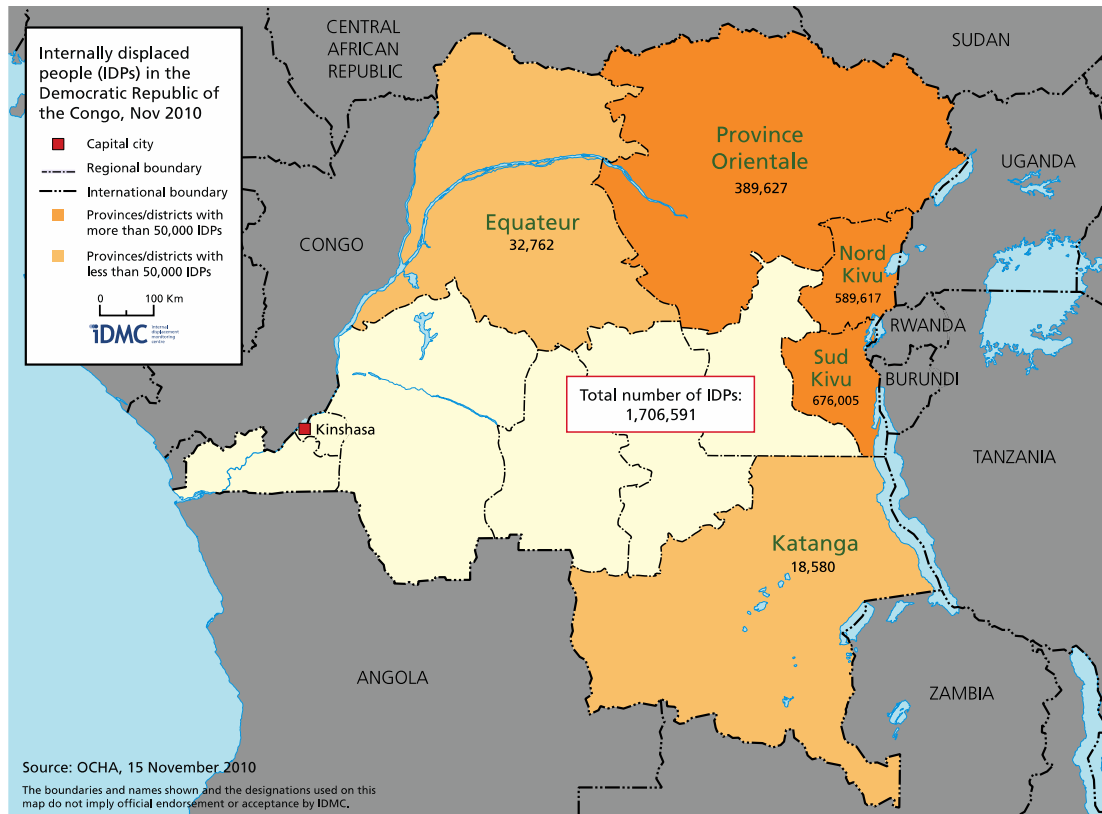
PALU	Parti Lumumbiste Unifié; fondé en 1964 et actuellement sous la direction d'Antoine Gizenga.
PNC	Police Nationale Congolaise
PPRD	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie; fondé par Joseph Kabila en 2002.
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie; ancien groupe de rebelles fondé en 1998 par Azarias Ruberwa, avec le soutien du Rwanda et de l'Ouganda.
UDPS	Union pour la Démocratie et le Progrès Social; parti d'opposition historique fondé en 1982 par Etienne Tshisekedi
UNC	Union pour la Nation Congolaise; Parti de Vital Kamerhe
UNPOL	police civile de l'ONU

7.2 Carte politique de RDC



Source: UN maps, Democratic Republic of the Congo, juillet 2011:
www.un.org/Depts/Cartographic/map/profile/drcongo.pdf

7.3 Répartition des personnes déplacées en RDC



Source: Internal Displacement Monitoring Centre, novembre 2010:
[www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/%28httpInfoFiles%29/3549683372FC1AF2C12577EB0043A0CE/\\$file/DRC_IDMC_Nov2010.pdf](http://www.internal-displacement.org/8025708F004BE3B1/%28httpInfoFiles%29/3549683372FC1AF2C12577EB0043A0CE/$file/DRC_IDMC_Nov2010.pdf).